



Le Courrier de la Marche Mondiale des Femmes contre les Violences et la Pauvreté - N° - 267 - 17 octobre 2014

Bonjour, voici quelques textes, rendez-vous et communiqués concernant les droits des femmes, en espérant qu'ils vous seront utiles. Ceci est un bulletin de collecte d'informations, ce qui veut dire que nous ne sommes pas obligatoirement d'accord avec tout ce qui est écrit (sauf pour les communiqués signés Marche mondiale des Femmes). Si vous recevez ces informations plusieurs fois (attention, vérifiez que l'expéditeur est bien directement la Marche) ou si vous ne voulez plus les recevoir, répondez à ce mail. Faites passer à vos réseaux et ami-es.

Site : <http://www.mmf-france.fr>

SOMMAIRE

- 1 - Manifestation pour Kobanê - samedi 18 octobre - Paris - Page 1
 - 2 - Déclaration de la Marche mondiale des femmes Europe en solidarité avec les femmes kurdes en lutte - Page 2
 - 3 - Nigéria : 6 mois de captivité pour les lycéennes enlevées par Boko Harm - AFP - Page 3
 - 4 - Appel - Agissons maintenant contre les violences sexistes et sexuelles au travail - Pour une convention internationale - sources : Peuples solidaires - Page 4
 - 5 - Pinar Selek, annulation de sa condamnation à perpétuité - Page 5
 - 6 - 17 octobre - Journée internationale de lutte contre la pauvreté ! Quand les femmes sont pauvres leurs droits ne sont pas protégés ! - MMF Midi Pyrénées - Page 5
 - 7 - Canada : Le projet de loi C36 sur la criminalisation des clients prostitueurs et des proxénètes, adopté en 3ème lecture par la Chambre des Communes - Page 6
 - 9 - Tribune des maires et élu-es municipaux : Pour l'adoption d'une politique globale et progressiste en matière de prostitution - Page 6 - Page 8
 - 10 - Prix Nobel de la paix à Malala Yousafzai et à Kailash Satyarthi : le Haut Conseil à l'Égalité salue un choix d'avenir pour l'émancipation des filles dans le monde - Page 9
 - 11 - Prostitution : Manifeste des traumathérapeutes allemand-es - Page 10
 - 12 - Le poncif sexiste de la semaine : Casualdating.fr - Les Chiennes de garde, Osez le féminisme ! - Page 11
 - 13 - Pour les femmes dans les médias - Françoise Laborde, Présidente de l'association Pour les femmes dans les média, membre du CSA - Page 12
 - 14 - Féminisation des noms : la mise au point de l'Académie française - lefigaro.fr - Page 14
 - 15 - "Agir contre les violences masculines: quels enjeux d'accessibilité pour les femmes sourdes ?" - Paris - 18 novembre - Page 17
 - 16 - 1ère conférence du réseau international féministe et laïque - 8 et 9 novembre - Page 17
 - 17 - Film : « Deux fois » - Paris - 3 novembre - Centre Simone de Beauvoir - Page 19
-

MOBILISATIONS

- 1 - Manifestation pour Kobanê - samedi 18 octobre - Paris

Kobanê ne doit pas tomber !

Mobilisons-nous pour soutenir la résistance de Kobanê contre Daesh !

Appel à manifester

samedi 18 octobre

15h - Place de la Bastille - Place de la Nation

Depuis le 15 septembre, les gangs de l'Etat islamique (EI ou Daesh en arabe) lancent des offensives sur trois fronts contre le canton de Kobanê, au Kurdistan de Syrie, utilisant des armes lourdes saisies en Irak et en Syrie, et soutenus par la Turquie qui leur apporte une large aide militaire, politique et logistique. Depuis près d'un mois, les forces d'autodéfense kurdes (YPG-YPJ) résistent avec acharnement mais n'ont pas suffisamment d'armes pour freiner l'avancée de cette organisation surarmée. Les hordes de barbares sont maintenant dans Kobanê. Le massacre de milliers de civils est à craindre.

Depuis l'invasion de Daesh, des dizaines de milliers de civils contraints de fuir sont amassés le long de la frontière entre la Turquie et la Syrie, et pris en étau entre les djihadistes et l'armée turque. Par ailleurs, les autorités turques répriment dans le sang toutes les manifestations de solidarité avec Kobanê. Au cours des trois derniers jours, cette répression a causé la mort de quelque 40 manifestants kurdes tués par les forces de l'ordre ou par des membres du Hezbollah turc proche de Daesh.

Conditionnant son entrée dans la "coalition internationale contre Daesh" à la création d'une zone tampon placée sous son autorité, la Turquie poursuit l'objectif d'occuper le Rojava (Ouest-Kurdistan, nord de la Syrie) en le vidant de sa population kurde et en détruisant l'administration autonome. Cette administration établie démocratiquement par la population a permis jusqu'à présent, grâce à un système d'autodéfense, de préserver la paix dans la région et de protéger les différentes communautés ethniques et religieuses contre les forces du régime et, surtout, contre les gangs de Daesh.

La communauté internationale reste sourde aux appels au soutien et aux alertes de massacres lancés par les Kurdes. Ceux-ci n'ont reçu ni aide humanitaire, ni aide militaire. Jusqu'à présent, les frappes effectuées par la "coalition internationale contre Daesh" n'ont pas été efficaces, faute de coordination avec les forces kurdes sur le terrain. L'inaction coupable de la communauté internationale expose la population de Kobanê à un danger imminent de génocide.

Mêmes seuls, les Kurdes poursuivent leur résistance farouche contre Daesh et sont déterminés à chasser les djihadistes de la ville de Kobanê quel qu'en soit le prix à payer. En luttant contre ces barbares, ils défendent les valeurs universelles de la dignité humaine et de la démocratie.

Afin de mettre fin à cette tragédie humaine et afin de freiner l'avancée de Daesh, nous demandons d'urgence à la communauté internationale, à la France en particulier :

- De fournir immédiatement aux forces des YPG et des YPJ des moyens de défense adéquats pour leur permettre de résister contre l'EI;
- De prendre des mesures urgentes pour protéger la population civile de Kobanê
- D'apporter une aide humanitaire aux réfugiés qui ont dû fuir Kobanê.

La résistance de Kobanê est une résistance pour l'humanité et la dignité ! Ne pas soutenir la résistance kurde aujourd'hui serait être complice de Daesh !

INTERNATIONAL

2 - Déclaration de la Marche mondiale des femmes Europe en solidarité avec les femmes kurdes en lutte

Nous, les 60 femmes de 18 pays d'Europe, réunies à Donastia au Pays Basque à l'occasion de la Coordination européenne de la Marche Mondiale des Femmes, nous saluons la résistance des femmes kurdes de Kobane (Rojava), à la frontière de la Turquie et de la Syrie - où se

développent entre Kurdes, Syriens, Arméniens, Yesidis, Arabes et Chechens des alternatives concrètes au système capitaliste, colonial et patriarcal dans une coexistence pacifique entre plusieurs religions et dans le respect d'un partage démocratique du leadership à tous les niveaux. Ce modèle alternatif est défendu par la résistance courageuse du YPG (Unités de Protection du Peuple) et YPJ (composé par les femmes).

Nous condamnons la violation des droits des femmes et des droits humains fondamentaux, ainsi que toutes les formes de fondamentalisme - religieux, ethniques ou politiques. Nous dénonçons l'augmentation des alliances avec les secteurs ultraconservateurs, y compris le fondamentalisme religieux, qui présentent le renforcement du modèle capitaliste et patriarcal comme une 'solution' à la crise.

Nous continuons notre lutte dans les régions en conflit pour en finir avec la violence et l'esclavage des femmes, utilisés comme instruments de guerre. Nous construisons un autre monde d'où sont éliminées toutes les formes de domination, d'exploitation et d'exclusion d'une personne par un autre, d'un groupe par un autre, d'une minorité par la majorité, d'une nation par une autre.

Face aux récentes attaques contre les alternatives et contre les droits des femmes, nous avons décidé de lancer la 4ème action internationale de la Marche mondiale des femmes le 8 mars 2015 au Kurdistan avec l'objectif de soutenir les femmes kurdes dans leur lutte pour l'autonomie et l'auto-détermination de leur corps et territoires. Nous lançons un appel à toutes les femmes du monde pour participer à la Caravane féministe européenne, afin de renforcer et rendre visible la résistance et les alternatives portées par les femmes.

Tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche!

Donostía (San Sebastian), Pays Basque, le 12 octobre 2014

3 - Nigéria : 6 mois de captivité pour les lycéennes enlevées par Boko Harm - AFP

Six mois après, rien n'a bougé: plus de 200 lycéennes enlevées par Boko Haram dans le nord-est du Nigeria restent prisonnières du groupe islamiste armé, loin de l'émotion internationale un moment suscitée par le kidnapping.

Une manifestation est organisée mardi à Abuja pour réclamer leur libération et marquer ce triste anniversaire. Quelques centaines de membres du mouvement «Bring back our girls» («Ramenez-nous nos filles»), né en avril en soutien aux otages, ont prévu de marcher jusqu'à la résidence du président Goodluck Jonathan, dans la capitale nigériane, dans l'espoir qu'une audience leur sera accordée.

Plusieurs autres événements ont été organisés la semaine dernière, dont une veillée aux chandelles, en l'honneur de ces jeunes filles dont l'enlèvement, dans leur lycée de Chibok, dans l'Etat de Borno, le 14 avril, avait provoqué l'indignation internationale et un déferlement de bons sentiments.

On se souvient notamment de la photo diffusée sur les réseaux sociaux de Michelle Obama, l'épouse du président des Etats Unis, brandissant une pancarte »#Bringbackourgirls«.

Au total, 276 adolescentes âgées de 12 à 17 ans ont été kidnappées dans leur dortoir par des hommes armés et emmenées à bord de camions dans l'épaisse forêt de Sambisa, l'un des QG de Boko Haram, non loin de la frontière du Cameroun. Plusieurs dizaines d'entre elles ont réussi à échapper à leurs ravisseurs dans les heures et les jours qui ont suivi, mais 219 jeunes filles sont toujours portées disparues. Le chef de Boko Haram, Abubakar Shekau, a revendiqué cet enlèvement dans un vidéo obtenue par l'AFP le 5 mai, menaçant de marier les captives de force et de les traiter en esclaves. La semaine suivante, une autre vidéo montrait quelques 130 jeunes filles voilées, récitant des versets du coran. Shekau exigeait cette fois la

libération de prisonniers de Boko Haram en échange de celle des lycéennes de Chibok. Peu après, l'armée nigériane, par la voix de son chef d'état-major Alex Badeh, affirmait avoir localisé les jeunes filles, assurant cependant qu'une opération de sauvetage n'était pas envisageable, car trop trop dangereuse pour les otages.

Depuis ces déclarations, aucune nouvelle. Ni des jeunes filles, ni des hypothétiques négociations qui seraient menées dans l'ombre avec les islamistes pour obtenir leur libération.

Montagnes russes émotionnelles: La campagne «Bring back our girls» a quant à elle rapidement marqué le pas sur les réseaux sociaux. Au Nigeria, les membres du mouvement, mal vus par les autorités, ont continué à se réunir de façon régulière à Abuja, mais les médias internationaux ont cessé de s'y intéresser au fil des semaines. Plusieurs pays étrangers - les Etats-Unis en tête, avec la France et la Grande-Bretagne- ont fourni une aide militaire et logistique, mais déplorent la mauvaise collaboration avec l'armée nigériane et le manque de progression des recherches. Pire, Boko Haram a mené des dizaines de nouveaux kidnappings dans la région de Chibok, dans l'indifférence générale cette fois.

Pour les parents des jeunes femmes enlevées, ces six derniers mois furent synonymes de montagnes russes émotionnelles, avec des phases d'espoir et de longues périodes d'agonie, raconte Enoch Mark, le chef du conseil des anciens de Chibok, dont la fille et la nièce font partie des captives. «Au début, nous étions très optimistes, nous pensions que nos filles allaient être retrouvées et sauvées en quelques jours (...) mais cet espoir a diminué de jour en jour» a-t-il déclaré à l'AFP. «A un certain moment nous avons même envisagé des rites funéraires pour les filles, selon nos traditions», a-t-il poursuivi. «Mais la découverte, le mois dernier à Mubi, d'une jeune fille qui avait été kidnappée en janvier par Boko Haram, nous a redonné l'espoir que nos filles aussi allaient être retrouvées». «Si cette fille a pu retrouver la liberté au bout de neuf mois (...) nous ne perdons pas espoir que nos filles soient libérées un jour», cela «nous a redonné espoir et patience» et «nous sommes prêts à attendre des années pour que nos filles reviennent parmi nous» a ajouté M. Mark.

Pour les parents de Chibok, ce furent «six mois de douleur, de peine, d'angoisse et de stress», raconte une mère éplorée, sous couvert d'anonymat. «Nous demandons au gouvernement de redoubler d'efforts pour retrouver et sauver les filles» a-t-elle déclaré à l'AFP, estimant que les autorités nigérianes, très critiquées pour leur inaction dans les semaines suivant le kidnapping, ont «une marge de progression». «Je ne perds pas espoir de pouvoir serrer un jour ma fille dans mes bras».

4 - Appel - Agissons maintenant contre les violences sexistes et sexuelles au travail - Pour une convention internationale - sources : Peuples solidaires

La violence est la principale cause de décès et d'incapacité des femmes âgées de 15 à 44 ans. Cette violence s'exerce notamment au travail. Selon les pays, entre 30 et 50 % des femmes déclarent avoir subi des avances sexuelles, des contacts physiques non désirés ou d'autres formes de harcèlement au travail. Ce problème mondial exige une réponse mondiale : l'adoption d'une convention contre les violences sexistes et sexuelles au travail.

Pourquoi il faut une convention internationale ?: lutter contre les violences faites aux femmes au travail est extrêmement difficile pour une raison très simple : celles-ci sont bien souvent tolérées et socialement acceptées. De plus, certaines formes de violences comme les violences sexuelles sont si taboues que tout le monde - y compris les victimes - garde le silence.

Il est urgent d'élaborer une convention internationale sur la violence sexiste au travail pour

que le sujet sorte enfin de l'ombre. Cela permettra à celles et ceux qui luttent contre ces violences de se faire entendre et poussera gouvernements et employeurs de tous les pays à prendre des mesures.

Nous avons actuellement une occasion unique pour agir : du 30 octobre au 13 novembre 2014, le Conseil d'Administration de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) se réunit et pourrait décider de mettre ces violences à l'ordre du jour des travaux de l'OIT. La décision dépend donc des syndicats, des gouvernements et des représentants du patronat qui siègent à l'OIT. Or, si les syndicats français soutiennent ce projet, ce n'est pour l'instant pas le cas du gouvernement français ni des employeurs.

Je signe cet appel : http://appels-urgents.peuples-solidaires.org/appel-urgent/violence-femmes?constituent=3&canal=emailing-nondon&utm_source=emailing-nondon&utm_campaign=AU374

5 - Pinar Selek, annulation de sa condamnation à perpétuité

La 9ème Cour de Cassation d'Ankara a annulé la condamnation à perpétuité de Pinar Selek le 11 juin 2014. Le 3 Octobre, après 16 ans de combat judiciaire, le procès contre Pinar Selek recommence car l'affaire est renvoyée devant une nouvelle Cour Pénale. Malgré la grande fête de l'Aïd qui débute vendredi, le procès contre Pinar Selek n'a pas été reporté.

Une forte délégation de solidarité et d'observation du procès, composée d'une trentaine de personnes dont des adjoints au Maire, des élus, des représentants des Universités, des représentants de la société civile telle que la FIDH et des citoyens, sera présente pour témoigner sa solidarité avec Pinar Selek.

Nous savons que c'est grâce à la solidarité nationale et internationale et au combat juridique mené par ses avocats que la condamnation de Pinar Selek a été annulée.

La grande mobilisation autour de la constitution d'une nouvelle délégation à Istanbul, montre que même si ce procès s'éternise depuis 16 ans, la solidarité n'a jamais faibli. Pour ceux ou celles qui ne peuvent se rendre en Turquie, nous tiendrons une permanence le jour du procès le vendredi 3 octobre à l'ASTU dès 9h pour suivre le déroulement.

TEXTES

6 - 17 octobre - Journée international de lutte contre la pauvreté ! Quand les femmes sont pauvres leurs droits ne sont pas protégés ! - MMF Midi Pyrénées

Dans le monde, les femmes et les hommes souffrent de pauvreté. Cependant à cause des discriminations sexistes les femmes disposent de moins de ressources, elles ont moins d'opportunités de trouver un emploi ou de créer une entreprise. Elles sont, le plus souvent, victimes du chômage. Pour certaines, la lutte pour la survie les amène vers le système prostitutionnel. Ce sont elles qui souffrent le plus de malnutrition, qui se privent de soins médicaux, qui consacrent le plus de temps aux tâches domestiques. Elles sont également plus vulnérables en matière de santé au travail : les troubles musculo-squelettiques (TMS) les concernent à 58 % avec un risque d'exposition de 22 % supérieur à celui des hommes. Elles recourent moins aux examens de dépistage, notamment du cancer et déclarent plus souvent que les hommes renoncer à des soins pour raisons financières.

Si les femmes en général ne sont ni consultées ni entendues dans les prises de décisions économiques ou politiques, les voix des femmes pauvres ne sont jamais entendues. Elles ressentent plus durement les « crises » économiques qui depuis 2008 ont accru

considérablement le chômage y compris dans les pays occidentaux dits « développés » Ces crises ont provoqué de nombreux problèmes sociaux et mis en évidence les échecs du système capitaliste mondialisé.

La question des inégalités femmes-hommes est un des pivots de la pauvreté féminine. En France, 4,7 millions de femmes ont un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté, contre 3,9 millions d'hommes et cette asymétrie tend à s'accroître. L'origine de cette inégalité se trouve dans le conditionnement des rôles assignés aux femmes dans la société, y compris au regard de l'emploi.

- 62% des postes précaires sont occupés par des femmes,
- Les 2/3 des emplois faiblement rémunérés leur sont attribués,
- L'écart des salaires avec les hommes est d'environ 28%,
- 82% des contrats à temps partiel concernent les femmes,
- 33% des familles monoparentales ont un revenu inférieur au seuil de PAUVRETE.

Les mères isolées sont confrontées à une précarisation aggravée. En cas de divorce ou de séparation, dans près de 9 cas sur 10, la mère a la charge principale de l'enfant. 52% des enfants en situation de précarité vivent au sein d'une famille monoparentale. La quasi-totalité des 190 000 allocataires de l'ex API (Allocation Parent Isolé) sont des femmes.

Le risque de pauvreté et de misère touche aussi les personnes de plus de 65 ans. Dans cette catégorie d'âge, les deux tiers de la population, en Europe, sont des femmes. En France :

- elles perçoivent une pension de droit direct presque deux fois plus faible que celle des hommes (879 euros contre 1657 euros mensuels)
- 57 % des bénéficiaires du minimum vieillesse (777 euros mensuels) sont des femmes.
- De nombreuses femmes immigrées, avec ou sans papiers, vivent des situations d'extrême précarité.

Toutes ces situations de pauvreté favorisent la main mise du système prostitutionnel sur le corps des femmes : la lutte pour leur survie et celle de leur famille peuvent les y amener.

Nous ne voulons pas la charité, nous voulons la justice et l'égalité L'autonomie financière des femmes est indispensable pour sortir de la pauvreté ! C'est la condition fondamentale de notre émancipation

Résistons ! C'est par les luttes que nous changerons cette situation et gagnerons, Comme en témoigne la victoire remportée à Paris par les femmes de ménage des hôtels de luxe Hyatt

7 - Canada : Le projet de loi C36 sur la criminalisation des clients proxénètes et des proxénètes, adopté en 3ème lecture par la Chambre des Communes

Le projet de loi C-36 sur la prostitution a été adopté en début de soirée lundi, à la Chambre des communes. Cent cinquante-six députés ont voté en faveur du projet de loi, adopté en troisième lecture, alors que 124 ont voté contre.

Les mesures de ce projet de loi modifient le Code criminel afin, entre autres, de criminaliser les clients et les proxénètes, et interdiront la publicité imprimée ou en ligne pour la vente de services sexuels à d'autres personnes. La vente de services sexuels par les prostituées ne sera pas jugée comme un acte criminel, sauf si cela se fait en présence d'enfants.

Cette mesure législative survient près d'un an après l'invalidation par la Cour suprême du Canada des lois qui criminalisaient la prostitution au pays dans le cadre de l'arrêt Bedford. La Cour suprême avait alors accordé un an à Ottawa pour déterminer comment légiférer afin d'encadrer les activités touchant les travailleurs et les travailleuses du sexe.

8 - Loi Abolition du système proxénète, lettre à Monsieur Manuel Valls - Les

président-es des 60 associations d'Abolition2012

Monsieur le Premier Ministre, A quelques jours de la journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains, nos 60 associations vous écrivent à nouveau pour vous faire part de leur très vive inquiétude et de leur incompréhension quant à la non-inscription de la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel à l'ordre du jour du Sénat, tel que défini jusqu'au 30 octobre.

Le 5 décembre 2013, à l'issue d'un vote largement majoritaire et relativement transpartisan à l'Assemblée nationale, Alain Vidalies, précédent Secrétaire d'Etat pour les relations avec le Parlement, faisait part de l'engagement du Gouvernement à ce que le texte soit inscrit à l'ordre du jour du Sénat « avant juin 2014 ».

Le 14 mai 2014, votre Gouvernement dévoilait le premier plan d'action national contre la traite des êtres humains. Dès son introduction, le plan disposait que la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel était un « vecteur pour renforcer la lutte contre toutes les formes de traite et protéger les victimes » et qu'« elle sera adoptée avant la fin de l'année 2014 ».

Alors que nous célébrerons ce samedi 18 octobre la journée européenne contre la traite des êtres humains, nos associations tiennent à vous rappeler solennellement que de nombreuses dispositions de protection des victimes de la traite des êtres humains et du proxénétisme dépendent de l'adoption définitive de la proposition de loi. Combien de mois faudra-t-il attendre encore pour que les 20 000 personnes prostituées et victimes de la traite des êtres humains puissent bénéficier des mesures de protection et d'accompagnement prévues dans la proposition de loi ?

- Octroi d'un titre de séjour temporaire de protection pour les victimes étrangères n'étant pas en mesure de dénoncer leurs exploités.
- Mise en place d'un parcours de sortie de la prostitution et d'accompagnement social coordonné au niveau départemental.
- Indemnisation des victimes du proxénétisme et de la traite des êtres humains.
- Abrogation du délit de racolage qui pèse injustement sur les victimes de proxénétisme et de la traite des êtres humains.

Ce dimanche 12 octobre, après une marche de 743 km et 39 jours, Rosen Hicher, survivante de la prostitution a atteint Paris avec comme objectif de vous rencontrer afin que vous lui confirmiez une date d'inscription à l'ordre du jour du Sénat. Tout au long de son parcours et jusqu'à son arrivée à Paris, Rosen a bénéficié d'un accueil très favorable et a largement contribué à faire évoluer les mentalités et le traitement médiatique de la question prostitutionnelle. De très nombreuses personnalités de tous bords politiques lui ont exprimé un soutien sans faille pour l'adoption de la proposition de loi.

Ce même dimanche 12 octobre, 200 maires et conseiller-e-s municipaux ont lancé un appel urgent à ce que la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel soit adoptée rapidement. Parmi ces signataires, figuraient les maires de Paris (PS), Nantes (PS), Strasbourg (PS) Mulhouse (UMP), Orléans (UMP), Vénissieux (PCF), Villeneuve Saint Georges (PCF), Malakoff (PCF). Alors que la question de la prostitution et de la traite des êtres humains est souvent source de tensions au niveau municipal, pour la première fois dans l'Histoire française, des maires de tous bords élèvent le niveau du débat et appellent à la mise en œuvre d'une grande politique globale, progressiste, cohérente et durable.

Dans ce contexte, et connaissant votre engagement de fond pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, contre l'exploitation des plus vulnérables et l'asservissement de la personne humaine, nous ne pouvons comprendre pourquoi la proposition de loi renforçant la

lutte contre le système prostitutionnel ne figure toujours pas à l'ordre du jour des travaux du Sénat tels que prédéfinis jusque fin octobre.

Nous espérons très sincèrement que vous pourrez remédier à cette situation incompréhensible et nous permettre d'aborder beaucoup plus sereinement la préparation de la journée européenne de lutte contre la traite des êtres humains.

Dans l'attente de la confirmation d'une date prochaine d'inscription à l'ordre du jour du Sénat, nous vous demandons à nouveau de bien vouloir recevoir une délégation de notre collectif d'associations.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à cette demande de rendez-vous et de la considération que vous accorderez à notre vive inquiétude, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, nos salutations distinguées.

9 - Tribune des maires et élu-es municipaux : Pour l'adoption d'une politique globale et progressiste en matière de prostitution

Le système prostitutionnel est un défi majeur au cœur de la cité. Souvent appréhendé d'abord sous l'angle de l'ordre public, il met en lumière des enjeux bien plus vastes : implantation au sein de nos territoires de réseaux criminels internationaux, exploitation des populations les plus vulnérables, manifestation publique des violences et discriminations, atteinte à l'égalité femmes-hommes.

A cet égard, il est frappant de noter que lorsqu'un échange approfondi s'engage avec les riverains des lieux de prostitution, leurs préoccupations dépassent bien souvent les seules problématiques de préservation de la tranquillité publique. Au-delà de leurs inquiétudes légitimes, relatives par exemple, au bruit produit par le ballet incessant de voitures de clients dans certains quartiers, ou au danger que peut représenter le stationnement de camionnettes en bordures de routes nationales très fréquentées, ou encore au désagrément de retrouver au petit matin devant sa porte de nombreux préservatifs usagés, les riverains nous interpellent sur le sort des personnes prostituées et les multiples atteintes à leur intégrité et dignité ainsi que sur le défi que la prostitution fait peser sur le vivre-ensemble.

Comment éduquer nos enfants dans l'égalité entre filles et garçons si les hommes peuvent exploiter la précarité des femmes pour leur imposer un acte sexuel par l'argent ? Que répondre à nos enfants parfois directement exposés à cette violence sociale et qui nous demandent qui sont ces personnes prostituées ? Comment accepter que toute femme de passage sur un lieu de prostitution puisse être confrontée à la question : « C'est combien ? » Comment expliquer qu'à peine un réseau démantelé par la justice, de nouvelles personnes soient exploitées sur les mêmes lieux ? Que fait l'État pour aider ces personnes prostituées, souvent très jeunes et d'origine étrangère, dont la détresse est évidente ?

Face à ces interpellations, nous affirmons que seule une politique publique globale et cohérente permet de répondre durablement aux enjeux posés par la prostitution et la traite des êtres humains. A l'heure où la prostitution est mondialisée et où les réseaux proxénètes se jouent des territoires et des législations, aucune commune n'est en mesure d'apporter seule une réponse satisfaisante.

C'est pourquoi nous nous rassemblons aujourd'hui autour de deux convictions :

- La prostitution est d'abord une exploitation des plus vulnérables, une violence et un obstacle à l'égalité qu'il convient de faire reculer tout en protégeant mieux ses victimes ;
- Seule une articulation accrue des différents niveaux de compétence (locales et nationales) et une coopération renforcée entre collectivités (de même compétences) permettra d'apporter une réponse cohérente à la complexité des enjeux prostitutionnels ;

Dans ce contexte, nous saluons l'adoption par l'Assemblée nationale, à une large majorité, d'une proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel et esquissant, pour la première fois en France, les contours d'une politique publique globale et cohérente autour de quatre axes complémentaires et indissociables :

- Le renforcement de la lutte contre le proxénétisme et la traite des êtres humains ;
- La mise en place d'une véritable politique de soutien aux victimes du proxénétisme et de développement d'alternatives à la prostitution ;
- La pénalisation de tout achat d'un acte sexuel afin de sanctionner la violence d'actes sexuels imposés par l'argent et l'abus de situations de précarité et d'engager le recul du phénomène prostitutionnel en France ;
- Le développement d'une politique d'éducation, de prévention auprès des jeunes, et de formation des professionnels.

La commission spéciale au Sénat en charge d'examiner le texte issu de l'Assemblée nationale a terminé ses travaux. Nous engageons à présent les sénateur-ice-s à adopter rapidement un texte équivalent, ou renforcé, à celui adopté à une large majorité par l'Assemblée nationale.

Si nous saluons ce nouvel élan donné à l'engagement abolitionniste de la France, nous rappelons aussi que sa mise en oeuvre nécessitera des moyens et une volonté politique de la décliner concrètement sur les territoires en partenariat étroit avec les collectivités locales.

A cet égard, nous affirmons ici notre engagement à prendre part à cette nouvelle dynamique et à favoriser la mise en place d'une réflexion nationale permettant d'identifier, sur la base de nos compétences propres, les leviers d'actions et les besoins des communes pour répondre à ce défi majeur.

En conclusion, les élu-es que nous sommes continueront à prendre leurs responsabilités et à agir face à une des pires formes d'exploitation des plus vulnérables et exigent de pouvoir le faire dans le cadre de nouvelles politiques publiques globales et cohérentes telles que dessinées par la proposition de loi renforçant la lutte contre le système prostitutionnel, pour laquelle nous appelons solennellement les sénateur-ices à se mobiliser.

10 - Prix Nobel de la paix à Malala Yousafzaï et à Kailash Satyarthi : le Haut Conseil à l'Égalité salue un choix d'avenir pour l'émancipation des filles dans le monde

Le Prix Nobel de la paix vient d'être décerné à l'adolescente pakistanaise Malala Yousafzaï et à l'Indien Kailash Satyarthi, deux figures du combat pour le droit des filles à l'éducation. Ce prix est décerné à la veille de la journée internationale des filles dont le thème est cette année « autonomiser les adolescentes pour mettre fin au cycle de violence ». L'éducation est le premier droit des enfants, filles et garçons. L'accès universel à l'éducation primaire, central dans les objectifs du Millénaire du Développement, n'a pas encore été atteint. Parmi les 72 millions d'enfants dans le monde qui ne fréquentent pas l'école, 54% sont des filles. Et lorsqu'elles sont scolarisées, les filles peuvent être la cible d'extrémistes qui leur refusent l'accès à l'éducation et ainsi à la liberté. Malala Yousafzaï est une de leur cible, comme le sont également les lycéennes enlevées au Nigéria.

Arrivé l'âge de l'adolescence, les risques que peuvent connaître les filles dans le monde sont nombreux : déscolarisation, violences, mariages forcés, grossesses précoces, prostitution... Les filles et les adolescentes demeurent les leviers oubliés des politiques de développement. Elles sont pourtant les actrices du monde de demain, et plusieurs dizaines de millions d'entre elles sont en situation de vulnérabilité. Le Haut Conseil appelle les dirigeants internationaux à se saisir de cette urgence et à faire de la question de l'émancipation des adolescentes une priorité des futurs objectifs du développement durable.

Gageons que la force et le courage de l'engagement de Malala Yousafzaï auront d'ici là su inspirer et convaincre les dirigeant-es de la planète.

11 - Prostitution : Manifeste des traumathérapeutes allemand-es

« Au moment même où les politicien-nes allemand-es subissent de fortes pressions du lobby proxénète local pour en finir avec toutes les lois entourant la prostitution, un autre groupe de voix se lève pour rejoindre l'opposition à ce très riche et très puissant lobby. Il s'agit de thérapeutes de traumatismes qui œuvrent depuis longtemps auprès de femmes et de filles aux prises avec l'industrie du sexe, et ce qu'elles et ils ont vu dans le cadre de leur carrière suffit à les convaincre que la prostitution n'est pas, et ne sera jamais, un travail normal pour la grande majorité des celles qui la pratiquent. » Sabina Becker

« La prostitution n'est en aucune façon un métier comme un autre. Elle est affaire de dégradation, de torture et d'exploitation. Les personnes prostituées vivent beaucoup d'horreur et de dégoût, qu'elles doivent réprimer afin d'arriver à y survivre. » C'est ce qu'affirme Michaela Huber, psychologue et directrice de la Société allemande pour le traumatisme et la dissociation.

« Dans ce système de prostitution, les femmes sont systématiquement réprimées, utilisées et réduites à l'état d'objets. » C'est ce que dit Lutz Besser, directeur du Centre de psychotraumatologie et de traitement des traumatismes de Basse-Saxe.

« La prostitution prend racine dans la violence faite aux enfants. Et la société ne doit pas occulter ou innocenter cette violence ! », réclame Suzanne Leutner, vice-présidente d'EMDRIA, la corporation des traumathérapeutes.

Des thérapeutes allemands de premier plan insistent sur l'importance d'un travail d'éducation sociale et appuient l'initiative « Stop à l'achat de sexe ». Leur organisation, une coalition de citoyens et de centres d'expertise des traumatismes, exige que les prostitueurs soient sanctionnés, de façon conforme au modèle suédois : « C'est notre objectif, que l'on cesse de criminaliser la prostituée, mais que l'on mette l'accent sur les prostitueurs, dont la demande crée le marché. Ce sont en fait eux les responsables du fait qu'un nombre croissant de jeunes femmes des pays les plus pauvres sont amenées en Allemagne de partout au monde pour être livrées à la prostitution ici. » Et ce parce que « la réalité des femmes dans la prostitution est glorifiée ou banalisée et ignorée - ce qui a pour effet de normaliser et cimenter cette forme d'exploitation sexuelle des femmes ».

Cette approche offensive dans le traitement des personnes traumatisées par des thérapeutes spécialisé-es, fait - et c'est peu dire - sensation. Les thérapeutes ayant rejoint cette initiative comptent notamment le professeur Günter Seidler, chef du Département de psychotraumatologie à l'Université de Heidelberg et pionnier de la recherche allemande en matière de traumatisme. « Il y a déjà plus que suffisamment de gens traumatisés. Les blessures mentales de la prostitution sont évitables », explique Seidler, l'un des 90 premiers signataires de l'Appel à l'abolition de la prostitution lancé par le magazine EMMA.

« La prostitution est de la violence, pas un métier ! », accuse le professeur Wolfgang U. Eckart, directeur de l'Institut d'histoire et d'éthique de la médecine à Heidelberg, dans la revue Trauma and Violence. Il soutient que « Peu de choses sont libres dans la prostitution en général, et rien ne l'est dans la prostitution avec entremetteur. L'asymétrie saisissante de pouvoir et le potentiel de violence dans la relation entre l'entremetteur et la praticienne génèrent, dans cette forme la plus ancienne de l'asservissement des femmes, des relations de dépendance intrinsèques, qui suscitent presque automatiquement toutes les figures et les milieux propres à la pratique d'actes traumatisants de violence de toutes sortes. »

La Dre Ingeborg Kraus est l'initiatrice de cette levée de boucliers des thérapeutes. La traumatologue de Karlsruhe a traité des victimes de viol de guerre en Bosnie et de retour aux cliniques allemandes de traumatologie, elle a réalisé que « même ici, une patiente sur deux avait vécu des violences sexuelles ». À un moment donné, Kraus a eu marre de « la tâche constante de les rafistoler ». Elle s'est promis : « Je veux travailler aussi en prévention ! » Pour elle aussi, la lutte contre la prostitution fait partie de cette démarche. « Au cours de mes longues années d'expérience psychothérapeutique, j'ai accompagné des femmes prostituées et appris leurs antécédents. Il est ainsi devenu clair que la prostitution est, dans tous les cas, la poursuite d'expériences violentes vécues dans leur passé. »

Michaela Huber ne peut confirmer cela qu'à partir de ses propres expériences thérapeutiques et celles de « beaucoup, beaucoup de mes collègues ». « Qui conçoit même l'idée de vendre son corps ? La condition préalable de ce geste est une aliénation de son propre corps. » Elle poursuit : « Vous devez imaginer qu'il faut se laisser pénétrer, encore et encore. Il faut l'avoir pratiqué, ou on ne peut pas le faire. On laisse derrière soi une simple coquille qui peut encore passer par certains mouvements, certains gestes. »

Cette accroche de projection de soi à l'extérieur - de dissociation, dans le jargon des spécialistes - est apprise de force, dès le début, par les victimes de violence. Ce n'est pas un hasard si des études démontrent que la majorité des femmes (et des hommes) qui sont dans la prostitution ont subi des sévices sexuels ou d'autres formes de violence traumatique, par exemple de la négligence, dans l'enfance.

Le traumatologue Lutz Besser exige une remise en cause de l'acceptation de la prostitution. Il craint que « nous risquons de sombrer dans une ère glaciaire de l'éthique. La morale est une partie de l'enjeu, dit-il, mais l'éthique pose aussi la question : Qu'arrive-t-il à l'autre si je fais quelque chose ? » Cette question, cependant, en est une que ne posent pas les prostitueurs. « Les hommes qui fréquentent les prostituées ne réalisent pas que la plupart des femmes de cette industrie agissent sous la pression et la contrainte. Une société qui légitime cela exige que la prostitution soit traitée comme la chose la plus normale au monde », explique le thérapeute. « Et c'est un scandale que nous en tant que société n'ayons pas de position plus claire sur ce point ! »

À Berlin, les politiciens sont actuellement en quête de conseils. Non seulement sur la manière dont la prostitution devrait être réglementée légalement ; ils décideront également de la position de notre société à son égard : si la prostitution doit continuer à être « un métier comme un autre » - ou si elle va à l'encontre de la dignité humaine et détruit des êtres humains. Les thérapeutes signataires espèrent que les politiciens ne se cantonnent pas à leur envoyer encore plus de gens traumatisés, mais prennent enfin la part de la prévention.

12 - Le poncif sexiste de la semaine : Casualdating.fr - Les Chiennes de garde, Osez le féminisme !

Profitant de l'actualité du Mondial de l'automobile, CasualDating.fr, un site de rencontres qui propose aux hommes de vivre une aventure torride et éphémère, s'affiche, dans l'espace public sur des Abribus, au vu et au su de tout un chacun, à travers des photos suggestives et des slogans qui jouent sur un poncif sexiste comparant les femmes et les voitures :

- Préférez vous une berline allemande ou une berlinoise ?
- Les françaises aussi ont de belles carrosseries
- Pas besoin d'aller au salon de l'auto pour tester les nouveaux modèles
- Une belle italienne n'a pas nécessairement 4 roues

Pouvons-nous encore tolérer qu'en 2014 les femmes soient comparées à un produit de consommation ? Est-il acceptable que des femmes soient présentées comme des objets sexuellement disponibles pour des hommes ? Les chiennes de garde et Osez le féminisme! dénoncent le caractère sexiste de cette publicité, et annoncent qu'elles ont déposé une plainte auprès du Jury de déontologie publicitaire (JDP).

En abusant de stéréotypes sexistes qui offensent la dignité de toutes et tous, les publicitaires entretiennent les clichés et alimentent les discriminations qui pèsent sur les femmes. Ceux-ci semblent ignorer que pourtant 79% des français-es pensent que « les entreprises devraient s'attacher à ne pas véhiculer des stéréotypes sexistes à travers leurs campagnes publicitaires » *Enquête Mediaprism pour le laboratoire de l'Égalité (février 2013)*. La société française est donc plus évoluée que ces publicitaires qui misent encore une fois sur l'« effet-buzz », sur le dos des femmes.

Les chiennes de garde et Osez le féminisme! demandent donc à que le JDP se saisisse des plaintes déposées, et prononce une sanction contre Casual Dating. Osons la créativité de la production publicitaire pour influencer positivement la société !

13 - Pour les femmes dans les médias - Françoise Laborde, Présidente de l'association Pour les femmes dans les médias, membre du CSA

Il est temps de se réveiller, il est temps de dire haut et fort qu'il faut donner la place aux femmes dans les médias, parce que nous assistons aujourd'hui à un phénomène absolument décourageant : le retour en arrière.

Quand j'ai commencé mon parcours dans ce métier de journaliste, j'ai eu la chance d'avoir comme « patronne » une femme merveilleuse, qui m'a aidé, encouragé et promu, c'est Michèle Cotta. Elle a fait monter d'autres femmes dans la hiérarchie comme Arlette Chabot qui à son tour a donné toute leur place à des journalistes comme Elise Lucet.

Les Américaines appellent ça « le plafond de bambou » : On comprend tout de suite l'image. Le processus est en 2 temps: on pense que le plafond de verre est en train de disparaître; on progresse, la société semble accepter les femmes ; et puis, tout d'un coup, le plafond de verre se remet en place comme un bambou qui aurait été courbé pendant un certain temps mais qui se redresse et se remet en place avec encore plus de violence et de vigueur.

Ce plafond de bambou c'est celui qui existe aujourd'hui : Regardons dans la hiérarchie des chaînes: Les femmes qui ont des postes à responsabilité, directrices ou présidentes, se comptent sur les doigts d'une seule main. C'est comme dans un film de Claude Sautet... Catherine, Marie-Christine, Bibianne, Maryam, Véronique, on sait instantanément de qui il s'agit... Elles sont si peu nombreuses. Et surtout, elles ne sont pas suivies par les plus jeunes.

J'appartiens à une génération où les femmes étaient conscientes qu'il fallait occuper les postes, prendre le pouvoir. Nous étions des battantes. Ce qui me frappe aujourd'hui c'est que les jeunes femmes ont intégré cette espèce de soumission à l'ordre établi. Et c'est sur cela que je vous appelle à vous mobiliser et à reprendre le pouvoir: il n'est pas acceptable que dans une démocratie moderne la moitié de la population soit considéré comme étant subalterne par l'autre moitié.

Le CSA travaille sur la place des femmes à l'antenne et Sylvie Pierre-Brossolette la Présidente du groupe de travail incite les patrons des chaînes à mettre à l'antenne au moins 30 % de femmes: ça ne semble pas énorme et pourtant on est très loin du compte. Les chiffres que le CSA a publiés en février dernier sont édifiants : les femmes représentent 20 % des experts sur les plateaux de télévision, 17 % en radio...

En quelques années, il s'est produit une ligne de partage insidieuse invisible : les femmes sont

un peu plus présentes à l'antenne pour la présentation... Mais terriblement absente des postes de décisions, de la hiérarchie ou sur les plateaux comme expertes... Lorsqu'on interroge le public, le sentiment répandu est que les femmes sont présentes autant que les hommes, parce qu'il y a énormément de présentatrices. Fausse impression. Certes selon les chaînes, elles ont plus ou moins d'importance, ont des rôles plus ou moins valorisants. Il existe parfois même une certaine parité avec la mode des "couples" de présentateurs... Mais observons bien ces tandems Homme /Femme: c'est toujours l'homme qui est leader du tandem et rarement la femme. Comme me l'a dit un jour très élégamment un de mes patrons (un vieux barbon)... " Ne parles pas trop. Restes un peu en retrait : il ne faudrait pas donner l'impression que tu portes la culotte"... On n'est pas plus gracieux !

Le seul nouveau territoire qu'ont gagné les femmes c'est celui du grand reportage et notamment du reportage de guerre. On les voit sur des terrains qui étaient autrefois réservés aux hommes. Mais c'est une victoire à la Pyrrhus : en réalité c'est le résultat d'une paupérisation du grand reportage. Il s'est banalisé ; il est moins prestigieux... Aujourd'hui tout le monde voyage : le grand reporter, bourlingueur, aventurier qui parcourait le monde ne fait plus rêver. C'est aussi parce que les conditions de travail ont perdu beaucoup en confort. Aujourd'hui dans toutes les rédactions les frais, les missions à l'étranger ont été réduits: les équipes ne partent plus pendant des semaines dans des hôtels à l'autre bout du monde pour "couvrir" une guerre... Or ces déplacements à l'étranger permettaient d'améliorer très substantiellement l'ordinaire des revenus puisque tout était payé par la chaîne ou le journal, qui ne regardaient pas à la dépense. (Beaucoup de résidences secondaires en France ont été financées par ces frais de mission distribués si largement... il n'y a pas de petits profits.)

Désormais, il y a de moins en moins d'argent pour envoyer des équipes en reportage. L'argent va plutôt aux documentaires, (aidé par le CNC) et qui lui est resté un domaine masculin. Demandez aux femmes documentaristes ou réalisatrices ; on ne leur confie que très rarement des gros budgets ou des grandes équipes. Et c'est pour ça que le reportage d'actualité s'est féminisé : c'est plus dangereux, moins prestigieux, moins bien payé... Cherchez l'erreur...

Et quand il y a un problème, lorsqu'une consœur se fait violer en Égypte, il y a quelques années comment réagit "Reporters sans frontières" ? Par un communiqué qui explique en substance qu'il ne fallait pas envoyer une femme... Ah bon ? Et depuis quand lorsqu'il y a danger sur le terrain la réaction des journalistes est de dire "il ne faut plus y aller" ? Ça ne vaut que pour les femmes, ce genre de frilosité ? Quand un homme journaliste est agressé ou tué, conclue-t-on aussi qu'il ne faut plus couvrir l'actualité ? Et si c'est un homme qui avait été violé qu'aurait-on dit ? Barbarie, torture, atteinte insupportable à la dignité de la personne ?... Mais dans le cas d'un viol de femme, non, rien de tout ça. On espérait indignation, compassion, on a eu le cliché machiste: les femmes à la maison et les journalistes femmes à la rubrique, famille, éducation, loisir où on les a si longtemps cantonnées.

Pendant ce temps, nos confrères masculins, comprenant qu'il n'y avait plus rien à espérer des départs sur le terrain, et que l'époque des reportages grassement défrayés était terminée, se sont recentrés sur les lieux de pouvoir: c'est à dire la hiérarchie. Avec la crise les postes sont rares, il faut les garder et éventuellement se les partager. Voilà pourquoi petit à petit, les femmes ont été exclues du jeu. Voilà pourquoi il faut militer pour reprendre la place, notre place.

En 2011 je me suis trouvée invitée par le MIPCOM à Cannes pour un déjeuner intitulé : "The Women in Global Entertainment Power Lunch". Il y avait là peut être 200 femmes, venues du monde entier... et nous étions 3 françaises !!! J'étais stupéfaite, accablée, désespérée...

C'est à cette occasion que j'ai décidé de lancer l'association PFDM "Pour les Femmes Dans les

Médias. (@PFDMedias) avec une amie Britannique Laura Lemens Boy qui a travaillé avec les WIFT "Women In Film & Television", association très puissante dans les pays Anglo-Saxons. Et aussi avec Delphine Remy-Boutang, fondatrice et dirigeante de the bureau (agence de communication digitale basée à Londres et Paris). Persuadée que le Web est une opportunité fantastique pour les femmes, elle a créé avec Catherine Barba à Paris "la journée de la femme digitale".

Aujourd'hui nous rassemblons toutes les femmes dirigeantes de l'audiovisuel: c'est dire que nous sommes restés à taille humaine ! Notre objectif est d'aider les femmes à prendre le pouvoir dans les médias; aussi bien dans la hiérarchie que sur les antennes. Et aussi leur donner des conseils pratiques pour réussir leurs prestations sur les antennes afin qu'elles se sentent prêtes à répondre. Trop souvent les femmes n'osent pas, refusent les interviews parce qu'elles ne se sentent pas assez légitimes ou compétentes. Tous ces conseils figurent sur notre site : www.pourlesfemmesdanslesmedias.com.

Nous nous réunissons tous les 2 mois pour faire le point de nos initiatives, nous parler, nous encourager aussi. Échanger, partager nos expériences, parfois nous remonter le moral et surtout rire... Faire le « hit parade » de la réflexion la plus machiste...

Nous réfléchissons à des prix, des trophées. Mais qui visent plutôt à encourager qu'à dénoncer... Remplacer le très efficace "Name, Blame & Shame", qui consiste à souligner ce qui ne va pas, par un concept plus positif qui serait le "Say, Show & Shine" afin de pointer les initiatives qui valorisent les femmes. C'est aussi l'objet de la pétition lancée par "Prenons la Une", ce collectif de femmes journalistes militant pour une juste représentation des femmes dans les médias et l'égalité professionnelle dans les rédactions.

Et puis il y a évidemment l'initiative du "Women's Forum" qui soutien, ô combien, cette nécessaire prise de conscience. « Women in Media » en est à sa 5ème édition, ce rendez-vous rencontre un grand succès à l'aune des attentes des femmes. Lancée à l'initiative du Women's Forum for the Economy and Society, du cabinet Deloitte et de l'association Voxfemina, elle a su fédérer les énergies et le soutien de nombreux acteurs du monde des médias. Je tenais à les remercier au nom de l'association « Pour les Femmes dans les medias », pour dire haut et fort ce dont nous sommes convaincus : qu'il y a urgence à agir pour que les femmes soient non seulement mieux présentes à des postes stratégiques dans les medias, mais qu'elles y soient aussi plus représentées comme expertes et intervenantes.

Je voudrais dire enfin, qu'en tant que membre du CSA je vis la parité dans une institution avec bonheur... il y a vraiment quelque chose de différent à travailler ainsi, à égalité entre homme et femme. Tout l'esprit et le travail de l'institution repose là-dessus. Et je pense que notre télévision serait différente, plus représentative de la société française, plus proche des gens si la parité y était mieux respectée...

Alors, réveillons-nous et prenons le pouvoir !

14 - Féminisation des noms : la mise au point de l'Académie française - lefigaro.fr

À la suite du récent incident qui s'est déroulé à l'Assemblée nationale, les immortels ont tenu à rappeler le bon usage. Le document est titré : «La féminisation des noms de métiers, fonctions, grades ou titres - Mise au point de l'Académie française». La vénérable institution, «fidèle à la mission que lui assignent ses statuts depuis 1635», a tenu à rappeler les règles qui s'imposent dans notre langue. Voici **le document** dans son intégralité avec les cinq points importants.

• *Rejet de «professeure, recteure, sapeuse-pomprière, auteure, ingénieure, procureure»*

1. L'Académie française n'entend nullement rompre avec la tradition de féminisation des

noms de métiers et fonctions, qui découle de l'usage même: c'est ainsi qu'elle a fait accueil dans la 8e édition de son Dictionnaire (1935) à artisane et à postière, à aviatrice et à pharmacienne, à avocate, bûcheronne, factrice, compositrice, éditrice et exploratrice. Dans la 9e édition, en cours de publication, figurent par dizaines des formes féminines correspondant à des noms de métiers. Ces mots sont entrés naturellement dans l'usage, sans qu'ils aient été prescrits par décret : l'Académie les a enregistrés pourvu qu'ils soient de formation correcte et que leur emploi se soit imposé.

Mais, conformément à sa mission, défendant l'esprit de la langue et les règles qui président à l'enrichissement du vocabulaire, elle rejette un esprit de système qui tend à imposer, parfois contre le vœu des intéressées, des formes telles que professeure, recteure, sapeuse-pomprière, auteure, ingénieure, procureure, etc., pour ne rien dire de chercheure, qui sont contraires aux règles ordinaires de dérivation et constituent de véritables barbarismes.

Le français ne dispose pas d'un suffixe unique permettant de féminiser automatiquement les substantifs. S'agissant des métiers, très peu de noms s'avèrent en réalité, du point de vue morphologique, rebelles à la féminisation quand elle paraît utile. Comme bien d'autres langues, le français peut par ailleurs, quand le sexe de la personne n'est pas plus à prendre en considération que ses autres particularités individuelles, faire appel au masculin à valeur générique, ou «non marquée».

- *Le masculin, valeur générique*

2. En 1984, après que le gouvernement eut pris une première initiative en faveur de «la féminisation des titres et fonctions et, d'une manière générale, du vocabulaire concernant les activités des femmes», l'Académie française fit publier une déclaration rappelant le rôle des genres grammaticaux en français. Les règles qui régissent dans notre langue la distribution des genres remontent au bas latin et constituent des contraintes internes avec lesquelles il faut composer. L'une des contraintes propres à la langue française est qu'elle n'a que deux genres: pour désigner les qualités communes aux deux sexes, il a donc fallu qu'à l'un des deux genres soit conférée une valeur générique afin qu'il puisse neutraliser la différence entre les sexes.

L'héritage latin a opté pour le masculin. Les professeurs Georges Dumézil et [Claude Lévi-Strauss](#), à qui la Compagnie avait confié la rédaction de ce texte, adopté à l'unanimité dans la séance du 14 juin 1984, concluaient ainsi: «En français, la marque du féminin ne sert qu'accessoirement à rendre la distinction entre mâle et femelle. La distribution des substantifs en deux genres institue, dans la totalité du lexique, un principe de classification permettant éventuellement de distinguer des homonymes, de souligner des orthographes différentes, de classer des suffixes, d'indiquer des grandeurs relatives, des rapports de dérivation, et favorisant, par le jeu de l'accord des adjectifs, la variété des constructions nominales... Tous ces emplois du genre grammatical constituent un réseau complexe où la désignation contrastée des sexes ne joue qu'un rôle mineur. Des changements, faits de propos délibéré dans un secteur, peuvent avoir sur les autres des répercussions insoupçonnées. Ils risquent de mettre la confusion et le désordre dans un équilibre subtil né de l'usage, et qu'il paraîtrait mieux avisé de laisser à l'usage le soin de modifier» (déclaration faite en séance, le 14 juin 1984).

- *Refus de la féminisation systématique*

3. Le 21 mars 2002, l'Académie française publie une nouvelle déclaration pour rappeler sa position, et, en particulier, pour souligner le contresens linguistique sur lequel repose l'entreprise de féminisation systématique. Elle insiste sur les nombreuses incohérences linguistiques qui en découlent (ainsi une recteure nommée directrice d'un service du ministère

de l'Éducation nationale, ou la concurrence des formes recteur et rectrice - préférée par certaines titulaires de cette fonction). La Compagnie fait valoir que brusquer et forcer l'usage revient à porter atteinte au génie même de la langue française et à ouvrir une période d'incertitude linguistique.

«Un catalogue de métiers, titres et fonctions systématiquement et arbitrairement "féminisés" a été publié par la Documentation française, avec une préface du premier ministre. La presse, la télévision ont suivi avec empressement ce qui pouvait passer pour une directive régalienne et légale» (déclaration adoptée à l'unanimité dans la séance du 25 mars 2002). Or aucun texte ne donne au gouvernement «le pouvoir de modifier de sa seule autorité le vocabulaire et la grammaire du français».

Nul ne peut régenter la langue, ni prescrire des règles qui violeraient la grammaire ou la syntaxe: elle n'est pas en effet un outil qui se modèle au gré des désirs et des projets politiques. Les compétences du pouvoir politique sont limitées par le statut juridique de la langue, expression de la souveraineté nationale et de la liberté individuelle, et par l'autorité de l'usage qui restreint la portée de toute terminologie officielle et obligatoire. Et de l'usage, seule l'Académie française a été instituée «la gardienne».

- *Distinguer noms de métiers et fonctions officielles*

4. Il convient par ailleurs de distinguer des noms de métiers les termes désignant des fonctions officielles et les titres correspondants. Dans ce cas, les particularités de la personne ne doivent pas empiéter sur le caractère abstrait de la fonction dont elle est investie, mais au contraire s'effacer derrière lui: c'est ce que mettait en lumière un rapport remis, à sa demande, au premier ministre en octobre 1998 par la Commission générale de terminologie et de néologie, qui déconseillait formellement la féminisation des noms de titres, grades et fonctions officielles, par distinction avec les noms de métiers, dont le féminin s'impose naturellement dans l'usage.

Ce texte marquait une grande convergence de vues avec l'Académie française et complétait utilement les déclarations sur cette question que la Compagnie avait elle-même rendues publiques. En 2002, l'Académie française constate que, «de ce rapport, le gouvernement n'a pas plus tenu compte» que de l'«analyse scientifique irréfutable» des professeurs Georges Dumézil et Claude Lévi-Strauss.

La Commission générale rappelle que, si l'usage féminise aisément les métiers, «il résiste cependant à étendre cette féminisation aux fonctions qui sont des mandats publics ou des rôles sociaux distincts de leurs titulaires et accessibles aux hommes et aux femmes à égalité, sans considération de leur spécificité. [...] Pour nommer le sujet de droit, indifférent par nature au sexe de l'individu qu'il désigne, il faut se résoudre à utiliser le masculin, le français ne disposant pas de neutre». Elle ajoute que «cette indifférence juridique et politique doit être préservée dans la réglementation, dans les statuts et pour la désignation des fonctions». Elle affirme «son opposition à la féminisation des noms de fonction dans les textes juridiques en général, pour lesquels seule la dénomination statutaire de la personne doit être utilisée.»

Elle «estime que les textes réglementaires doivent respecter strictement la règle de neutralité des fonctions. L'usage générique du masculin est une règle simple à laquelle il ne doit pas être dérogé» dans les décrets, les instructions, les arrêtés et les avis de concours. Les fonctions n'appartiennent pas en effet à l'intéressé: elles définissent une charge dont il s'acquitte, un rôle qu'il assume, une mission qu'il accomplit. Ainsi ce n'est pas en effet Madame X qui signe une circulaire, mais le ministre, qui se trouve être pour un temps une personne de sexe féminin; mais la circulaire restera en vigueur alors que Madame X ne sera plus titulaire de ce portefeuille ministériel. La dénomination de la fonction s'entend donc

comme un neutre et, logiquement, ne se conforme pas au sexe de l'individu qui l'incarne à un moment donné.

Il en va de même pour les grades de la fonction publique, distincts de leur détenteur et définis dans un statut, et ceux qui sont des désignations honorifiques exprimant une distinction de rang ou une dignité. Comme le soutient la Commission générale, «pour que la continuité des fonctions à laquelle renvoient ces appellations soit assurée par-delà la singularité des personnes, il ne faut pas que la terminologie signale l'individu qui occupe ces fonctions. La neutralité doit souligner l'identité du rôle et du titre indépendamment du sexe de son titulaire.»

• «L'épreuve du temps»

5. Cependant, la Commission générale de terminologie et de néologie considère - et l'Académie française a fait siennes ces conclusions - que cette indifférence juridique et politique au sexe des individus «peut s'incliner, toutefois, devant le désir légitime des individus de mettre en accord, pour les communications qui leur sont personnellement destinées, leur appellation avec leur identité propre.» Elle estime que, «s'agissant des appellations utilisées dans la vie courante (entretiens, correspondances, relations personnelles) concernant les fonctions et les grades, rien ne s'oppose, à la demande expresse des individus, à ce qu'elles soient mises en accord avec le sexe de ceux qui les portent et soient féminisées ou maintenues au masculin générique selon le cas».

La Commission générale conclut justement que «cette souplesse de l'appellation est sans incidence sur le statut du sujet juridique et devrait permettre de concilier l'aspiration à la reconnaissance de la différence avec l'impersonnalité exigée par l'égalité juridique».

En 2002, l'Académie française, opposée à toute détermination autoritaire de l'usage, rappelait qu'elle avait tenu à «soumettre à l'épreuve du temps» les «recommandations» du Conseil supérieur de la langue française publiées en 1990 au Journal officiel au lieu de les imposer par décret, bien qu'elle les ait approuvées et enregistrées dans la 9^e édition de son Dictionnaire: elle a en quelque sorte libéré l'usage, en laissant rivaliser des formes différentes sans chercher à en proscrire autoritairement aucune, jusqu'à ce que la meilleure l'emporte. C'est à cette attitude, conforme à la manière dont elle a exercé continûment son magistère depuis près de quatre siècles, qu'elle entend demeurer fidèle.

DÉBATS, CONFÉRENCES, SORTIES MILITANTES...

15 - "Agir contre les violences masculines: quels enjeux d'accessibilité pour les femmes sourdes ?" - Maison des Femmes de Paris - 18 novembre

14h - Discours d'ouverture : Catherine Baratti-Elbaz, Maire de Paris 12^{ème} ; 14h10 - Présentation de la Maison des Femmes de Paris - Michèle Larrouy, Présidente de la MDF

14h20 - Présentation de l'association Femmes Sourdes Citoyennes Solidaires - Gwendoline Slimani, membre du Conseil d'Administration de FSCS ainsi que Josette Bouchaudeau de la Fédération Nationale des Sourd-es de France ;

14h30 - Intervention de Pénélope Komitès, Conseillère de Paris, Déléguée auprès de la Maire de Paris 12^{ème} aux affaires sociales, à la santé et à la solidarité ;

14h50 - Intervention de Nicole Genoux, militante féministe de la MDF : Agir contre les violences masculines ;

15h - Mise en scène d'expériences vécues par des femmes sourdes victimes de violences de situations de non-accessibilité quotidiennes par Béatrice Jacqueline, Catherine Zlatkovic, Délia Allain et Massiva Djouder ;

15h30 - Intervention du 114 - Sophie Doll-Boulangier et Dr Benoît Mongourdin : Quelle prise en charge des femmes sourdes subissant des violences masculines ? ainsi que de Sonia Lumbroso, Vice-Présidente de la 24ème Chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris : Du dépôt de plainte au jugement ;

16h - Intervention de Laure Lechatellier - Vice-présidente du conseil régional d'Île-de-France en charge de l'action sociale, des formations sanitaires et sociales, de la santé et du handicap ;

17h - Présentation Accueil/Permanence Juridique pi-sourdes : bilan chiffré & expérience de Montréal - Aurélie Faradji, Éducatrice spécialisée, Emmanuelle Bureau, Éducatrice spécialisée et Stéphanie Quintin, Juriste ;

17h30 - Débats / Échanges avec le public ; ; 18h : QCM - Synthèse ; Pot de clôture

Lieu : Maison des Associations du 12ème arrondissement de Paris : 181 Avenue Daumesnil 75012 Paris, Métro : Daumesnil ou Dugommier (Ligne 6), Bus : 29 arrêt Dubrunfaut

16 - 1ère conférence du réseau international féministe et laïque - 8 et 9 novembre

Le Réseau International Féministe et Laïque - RIFL est un réseau d'informations, d'échanges autour des droits des femmes et d'actions. Il a été cofondé, fin janvier 2013, par 10 associations provenant de 10 pays différents : l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie, le Pérou, l'Inde, la Suède, le Somaliland, l'Éthiopie, le Kurdistan et la France. Lors de leurs deux premières réunions, elles ont écrit, ensemble, la charte des valeurs qui les unissent.

La première conférence du Réseau International Féministe et Laïque - RIFL aura lieu le vendredi 7 novembre 2014 dans l'après-midi et le samedi 8 novembre toute la journée à l'Hôtel de ville de Paris. Elle rassemblera les fondatrices de 10 pays différents et les associations qui les ont rejointes depuis ainsi que des personnalités extérieures. Des femmes y prendront librement la parole. Elles y exposeront leur analyse sur des thèmes retenus par les animatrices du réseau : la laïcité, les fondements du féminicide, la nécessité de combattre la marchandisation des corps, les discours religieux/politiques et/ou conservateurs, et de rappeler l'impératif de l'égalité citoyenne.

Le réseau réaffirme des principes universels de laïcité, égalité et mixité pour les droits des femmes. Les fondatrices du Réseau International Féministe et Laïque - RIFL, bien qu'affrontant au quotidien des situations dont la violence a des gradations différentes, ont dressé des constats similaires :

- L'égalité entre les femmes et les hommes doit être une priorité politique afin d'éliminer toute discrimination fondée sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique ou le handicap.
- La crise économique mondiale que nous traversons engendre une crise sociale et politique : la montée de toutes les formes d'intégrismes religieux et politiques contribuent, de façon subtile ou frontale, à l'émergence d'idéologies qui visent à l'instauration d'un système d'oppression des femmes. Le RIFL réaffirme l'imprescriptibilité des principes de la liberté de conscience et de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- La laïcité doit être un principe constitutionnel indispensable à l'édification d'États démocratiques, seuls États capables de garantir à long terme l'égalité et l'émancipation des femmes. La reconnaissance de la liberté de conscience et la séparation de l'État et des institutions religieuses, ainsi que, de manière plus globale, le respect des libertés individuelles (liberté de pensée, d'expression, de réunion, etc.) sont nécessaires à l'émergence d'États démocratiques et à la paix civile.
- Le RIFL est un outil pour ses membres. Il concourt à alerter, diffuser des informations et

coordonner des actions... Il aide à gagner en efficacité dans la lutte pour les droits des femmes. La conférence est ouverte à toutes et tous.

Vendredi 7 novembre - 14h - Accueil :

14h45 - Discours introductif de Madame Hélène Bidard, adjointe à la Maire de Paris, chargée de toutes les questions relatives à l'égalité femmes/hommes. Mot d'accueil de Sabine Salmon, présidente nationale de Femmes Solidaires (France), et de Kuljit Kaur, vice-présidente de All India Women's Conference (Inde).

Présentation du réseau et de ses membres.

15h30 : Féminicide, de la terminologie judiciaire à l'arme de guerre : Histoire et fondements : Nursel Kilic (Kurdistan), présidente de la fondation des femmes libres, Maria Hagberg (Suède), militante féministe contre les crimes d'honneur, Soad Baba Aïssa (France) de Femmes solidaires et Ayma Rosa Cabanillas Contreras (Pérou) de l'association Ventura Ccalamaqui ; ainsi qu'une intervenante de Somalie. suivie de témoignages de membres du réseau. Débat modéré par Samia Messaoudi, journaliste à Clara-Magazine et Beur FM.

17h30 - Fin de la session

Samedi 8 novembre - 9h30 - Accueil

10h - Laïcité, cette nécessité absolue pour la liberté des femmes.

Jacqueline Costa Lascoux, sociologue, membre de la commission Stasi, à confirmer Gérard Biard, rédacteur en chef de Charlie Hebdo, Djemila Benhabib, écrivaine et militante politique québécoise, Mimouna Hadjam, Présidente de l'association AFRICA, et de témoignages de membres du réseau dont Ayma Rosa Cabanillas Contreras (Pérou) de l'association Ventura Calamaqui. Débat modéré par Carine Delahaie, rédactrice en cheffe de Clara-Magazine.

12h30 - Pause déjeuner

14h15 - S'engager contre la marchandisation du corps des femmes : une urgence mondiale : Maître Souad Brahma (Maroc), présidente de l'association marocaine des femmes progressistes, Kuljit Kaur (Inde), vice-présidente de All India Women's Conference Fatma Ben Abdallah (Mauritanie) Présidente de l'association El Karamat, Carine Delahaie (France) de Femmes solidaires ; suivie de témoignages de membres du réseau. Débat modéré par Gwendoline Lefebvre, journaliste à Clara-Magazine.

15h30 - Quelle-s stratégie-s face aux attaques des droits fondamentaux des femmes sur la planète ? : Chahla Chafiq, écrivaine, sociologue d'origine iranienne, Nina Sankari, féministe polonaise (sous réserve) Djemila Benhabib, écrivaine et militante politique québécoise, Aouïcha Bekhti (Algérie), association AMEL ; et des témoignages de membres du réseau du Maroc et de Somalie. Débat modéré par Carine Delahaie, rédactrice en cheffe de Clara-Magazine.

Auditorium de la Mairie de Paris. Inscription obligatoire pour chaque journée avant le 5 novembre par mail femmes.solidaires@wanadoo.fr contact : 01.40.01.90.90

LIVRES, CINÉMA, THÉÂTRE, TÉLÉVISION...

17 - Film : « Deux fois » - Paris - 3 novembre - Centre Simone de Beauvoir

L'équipe du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir est heureuse de présenter le film « **deux fois** » réalisé par Jackie Raynal. « Deux fois » pourrait aussi s'appeler : « Nous avons 20 ans et nous étions libres ». Les acteurs de ce film spontané - j'allais dire film-polaroid - ne sont autres que Francisco Viader, un metteur en scène de théâtre et acteur de renom, Sylvina Boissonnas, la financière du film, André Weinfeld, notre chef photo qui avait été celui du sublime Marie pour mémoire de Philippe Garrel, Néna Baratier, qui a su s'affranchir du

montage en « montant » tous les plans, et moi-même, filmeuse de cette utopie.

Tourné en neuf jours à Barcelone, ce film est un manifesto féministe et le journal inachevé d'une histoire d'amour.

Lundi 3 novembre 2014, 20h, cinéma le Nouveau Latina

La séance sera présentée et suivie d'un débat avec la réalisatrice et Néna Baratier, monteuse.